



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1672 du 06 Janvier 2021

Le Chef de l'Etat a présidé le premier Conseil des Ministres de l'année

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce mercredi 06 janvier 2021, le premier Conseil des Ministres de la nouvelle année, au Palais de la Présidence de la République.

A l'entame de ce Conseil, le Premier Ministre, M. Hamed BAKAYOKO, a tenu à présenter au Chef de l'Etat, à la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA et à tous leurs proches, des vœux de paix, de santé, de succès et de bonheur pour cette nouvelle année, au nom de l'ensemble des membres du Gouvernement et des grands Corps de l'Etat qui, en raison de la situation de la COVID-19, n'ont pu le faire au cours de la traditionnelle cérémonie de vœux.

Il a souligné que 2020 a été une année de grands défis, de grandes épreuves et de fortes émotions et en a profité pour saluer le leadership, le courage politique et le sens élevé de l'Etat du Président Alassane OUATTARA, avant de le féliciter pour sa brillante réélection à la magistrature suprême de notre pays.

Après avoir relevé les progrès remarquables réalisés sous le leadership du Président de la République en dépit du contexte national et international difficile marqué par la persistance de la pandémie à Coronavirus, il a indiqué que la grande vision du Chef de l'Etat pour ce quinquennat engage l'ensemble du Gouvernement à relever les nouveaux défis que sont, la consolidation de la paix par le dialogue, la justice et la vérité, ainsi que par le développement et la réduction de la pauvreté.

A ces défis, s'ajoutent, a-t-il indiqué, ceux liés à la préparation et à l'organisation des prochaines élections législatives apaisées, au cours du premier trimestre de l'année, et la lutte contre le terrorisme et les actes de violence politique.

A cet égard, le Chef du Gouvernement a pris solennellement, avec l'ensemble des membres du Conseil, l'engagement de travailler avec toute la rigueur nécessaire, dans un esprit de loyauté, de solidarité et de patriotisme, afin de réaliser la grande ambition que nourrit le Chef de l'Etat pour la Côte d'Ivoire.

Pour terminer, il a souligné que sous la haute autorité du Président de la République, l'action gouvernementale devra gagner davantage en rigueur et en efficacité, en travaillant à réduire les délais de traitement des dossiers, en particulier les délais de passation de marché, les délais d'ordonnancement et de paiement ; et en mettant également tout en œuvre pour lever tous les blocages administratifs au dénouement des dossiers qui croulent sous le poids de la bureaucratie.

Dans ce cadre, il a proposé une réorganisation du travail Gouvernemental, en vue d'une meilleure productivité.

Intervenant à son tour, le Chef de l'Etat a remercié le Premier Ministre et l'ensemble des membres du Gouvernement pour leurs vœux à son endroit et à celui de sa famille, en indiquant que ces vœux traduisent l'engagement renouvelé de l'équipe gouvernementale autour de la vision partagée pour l'accélération du développement économique et social de notre pays et le bien-être des populations.

Il a fait remarquer que l'année 2020 a été une année de défis, notamment au niveau sanitaire, avec la gestion de la pandémie de Covid-19 qui a cristallisé l'action du Gouvernement. A ce niveau, il s'est félicité des efforts conjugués du Gouvernement et de l'ensemble des acteurs concernés qui ont permis la mise en œuvre de plans de riposte tant au niveau sanitaire, économique que social, en vue de juguler les effets de cette crise brutale et inattendue sur nos populations et notre économie.

Dans ce cadre, il a tenu à saluer le Gouvernement qui, en dépit de ce contexte, a poursuivi la mise en œuvre du PND (Plan National de Développement) 2016-2020 ; toute chose qui a favorisé le développement des infrastructures indispensables pour soutenir la compétitivité de l'économie, conduisant à la réalisation d'importants programmes dans les secteurs du transport (routes, autoroutes et ponts), de l'énergie, de l'électricité et de l'eau potable sur tout le territoire national.

Pour ce nouveau quinquennat qui commence, le Président Alassane OUATTARA a préconisé la poursuite des réformes pour continuer de faire des progrès dans tous les domaines, notamment en matière de lutte contre la corruption et l'impunité, de consolidation de la bonne gouvernance, de gestion des finances publiques, d'amélioration du climat des affaires ainsi que de développement des infrastructures et de renforcement du capital humain.

Au plan politique, il a souligné que les discussions inclusives qui se sont tenues du 21 au 29 décembre 2020 dans le cadre du dialogue politique entre le Gouvernement, les partis politiques de l'opposition et la société civile, permettront l'organisation d'élections législatives ouvertes et transparentes, le 6 mars 2021.

A cet égard, il a félicité le Gouvernement pour la réussite de ces discussions et l'a exhorté à apporter tout l'appui nécessaire à la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour la bonne organisation de ces élections.

Pour terminer, le Président de la République, après avoir pris bonne note des propositions faites par le Premier Ministre dans le sens de la réorganisation du processus de décision au niveau gouvernemental afin d'améliorer la qualité du travail, d'accélérer le traitement des dossiers dans la perspective de résultats plus

satisfaisants et plus rapides au profit de nos populations, a demandé à tous les membres du Gouvernement, au regard des importants défis à relever, de redoubler d'effort, de faire preuve d'humilité et d'une plus grande proximité avec nos compatriotes qui constituent la finalité de toutes leurs actions.

Notons qu'au terme de ce Conseil des Ministres, le Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement, M. Sidi Tiémoko TOURE, a animé le traditionnel point de presse.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci